

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

du 11 Avril 2018

Présents : Pierre Le Boucher, Pierre Gueutier, Bénédicte Boiron Layus, Pierre Yves Bernard, Alain Declochez, Yann Colin, Danièle Le Sec'h, Christophe Laurence, Yves Satin, Michel Pinson, Hervé Nivet, Annick Martin, Eric Coulon, Didier Aveline

Excusés:, François Coudray, Edwige Diacono, Ronan Le Goff, Eric Blanchot, Arnaud Fautrat,

Invités : Yvon Furet Directeur CDV 22

Ordre du jour :

- point d'infos du président (colloque national DESE, AG diverses)
- élection du bureau (reportée lors du dernier CD)
- point par commissions (ETVD, sportive, habitable, dev-vie des clubs, arbitrage)
- coupe BZH
- point budgétaire (CNDS, projet habitable...)

Point d'infos du président (colloque national DESE, AG diverses)

- Documents du colloque à consulter à l'adresse suivante :
<https://www.cdv22.com/le-cdv-22/commission-developpement-formation.html>
- Résumé du déroulement des AG FFvoile, Ligue, NEB par le Président.
- Concernant l'AG de la fédération, et suite au rejet du budget prévisionnel par l'AG, une nouvelle AG sera convoquée dès que possible et ce après les réunions successives du Bureau exécutif et du conseil d'administration. Un débat entre les membres du comité directeur a suivi la présentation du président concernant ce refus du budget par l'AG.

Election du bureau

Trois candidatures présentées, Danièle Le Sec'h au poste de trésorière, Pierre Gueutier au poste de Vice-Président, et Bénédicte Boiron Layus au poste de secrétaire. Ces candidatures sont soumises au vote du CA. Ces trois personnes sont élues à l'unanimité. Le nouveau bureau est donc composé de la façon suivante :

- Président : Pierre Le Boucher
- Vice-Président : Pierre Gueutier
- Trésorière : Danièle Le Sec'h
- Secrétaire : Bénédicte Boiron Layus

Point par commission

- ***Ecole Toutes Voiles Dehors :***

Les derniers ajustements ont été réalisés pour harmoniser le planning des rencontres et la répartition des classes. Une nouveauté, des ateliers VRC seront organisés sur certains sites grâce au prêt d'une flotte de 6 VRC Laser par la FFVoile. A la demande

de l'Education Nationale un temps sera aussi consacré à l'enseignement moral et civique lors des rencontres.

- **Commission Sportive :**

Les critères d'affectation des bateaux Ailes Marines (Laser et optimist) pour la saison 2018-2019 ont été diffusés aux clubs.

Une nouvelle procédure d'inscription au championnat départemental optimist est actuellement testée. Il s'agit de simplifier en gérant en amont au niveau du CDV la vérification des licences, certificats médicaux, autorisation parentale à partir des fiches de pré-inscription collectives des clubs qui concernent l'ensemble du championnat. Ainsi lors de chaque régates il y a juste à vérifier la présence des coureurs et le N° de voile. Pour les nouveaux coureurs qui s'inscrivent en cours de championnat nous appliquons la procédure d'inscription habituelle. Quelques soucis sur la première régates, pas de soucis sur la 2 ème, le rodage est fait !

Les différents stages de février se sont bien déroulés, à noter tout de même la difficulté de gestion lorsque les stages sont à l'ENVSU (par très souple dans l'organisation).

- **Commission habitable :**

Le trophée habitable va bientôt débuter avec le nouveau règlement sportif. Il fera donc mesurer l'impact sur la participation.

Le projet habitable jeune suit son cours avec notamment le projet J80 du Trégor, le projet J80 de St Cast et le projet JOD 35 de St Quay-portrieux (Voir les éléments dans le compte rendu de CA du 22/02/2018). Un nouveau projet débutera en Open 5.7 au niveau du Pôle Nautique Sud Goelo au bénéfice du territoire de la baie de St Briec. 2 Open 5.7 du CDV seront activés pour ce projet.

- **Arbitrage :**

Le colloque Départemental des arbitres s'est bien déroulé, les arbitres du 35 étaient aussi de la partie cette année. Les documents présentés lors de ce colloque sont à consulter sur la page dédiée du site du CDV 22 :

<https://www.cdv22.com/le-cdv-22/commission-arbitrage.html>

- **Commission développement vie des clubs :**

Se référer au compte rendu de la commission développement en annexe.

Coupe BZH

- Une dernière réunion d'organisation s'est déroulée le 26 mars 2018, vous trouverez le compte rendu et le budget prévisionnel en annexe.

Point budgétaire

- Danièle Le Sec'h, nouvelle trésorière, présente le point budgétaire sur la réalisation du prévisionnel 2018 à la date du 11 avril. Pas de surprise. Une piste est évoquée concernant la vente des Elliotts du CDVH. Budget réalisé intermédiaire en annexe.

Questions diverses

- Vente de du terrain de l'école de Voile de Trébeurden par la municipalité sans que le nouveau projet soit clairement défini (Risque de fermeture de l'école de voile actuelle). Pierre Le Boucher propose d'accompagner l'EVT dans ses démarches.
- Courrier du Conseil Départemental indiquant qu'il renonce à nous imposer un commissaire aux comptes dans le cadre du dépassement de subvention lié au projet habitable (subvention ponctuelle qui n'impacte que deux années comptables).
- Fusion des BPO et BPA : la banque populaire, partenaire de la FFV et de ses organes déconcentrés, a procédé à la fusion de ses deux filiales bretonnes pour fonder la BP Grand Ouest, seul interlocuteur des clubs en Bretagne désormais. Luc BODENAN, commercial chargé de rencontrer les clubs et de leur présenter les avantages liés au partenariat doit rencontrer les clubs très prochainement.
- Prochain CA le 27 juin à 18h30.

Le président :

Pierre LE BOUCHER

la secrétaire :

Bénédicte BOIRON LAYUS